

## Rennes 2 : « Être en état de marche pour le jour où sortira l'appel du futur plan SHS » (V. Gouëset)



Vincent Gouëset, président de l'Université Rennes 2 -



Écoutez cet article

Powered by Podle

00:00

00:00  

« Le futur plan SHS (Sciences humaines et sociales) est une de nos priorités, à laquelle nous travaillons depuis la sortie par la presse de la note de cadrage de ce plan en juillet. Nous devons être en état de marche pour le jour où l'appel sortira », déclare Vincent Gouëset, président de l'Université Rennes 2, à News Tank, le 26/09/2023.

« Nous souhaitons nous appuyer sur la configuration rennaise : Rennes 2 aura le leadership institutionnel, mais embarquera l'EPE (Etablissement public expérimental) dans son ensemble. Nous avons déjà eu une réunion stratégique pour voir comment nous placer en cohérence avec notre identité et nos points de force, tout en parlant aux composantes de l'EPE, université et écoles. »

Concernant la situation budgétaire de l'établissement, dans un contexte difficile du fait de la non compensation totale des mesures de revalorisation salariale des agents publics, dites mesures Guerini, il indique : « Nous sommes engagés sur des dépenses liées à notre volet immobilier et nos fonds de roulement sont très limités. Nous avons fait valoir cette situation au MESR (Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche) dès juillet, sans attendre de savoir s'il y aurait compensation ou pas. Le ministère connaît très bien notre situation. »

Pour autant, Vincent Gouëset estime qu'il « n'y a pas lieu de s'affoler, nous sommes et nous restons sur une gestion économe ».

Il revient aussi sur son parcours, élu président de l'Université Rennes 2 le 12/05/2023, pour un premier mandat, après « 30 ans de présence dans l'établissement comme enseignant-chercheur, et 30 ans d'en-

gagement syndical, à la [FSU \(Fédération syndicale unitaire\)](#) ». S'il n'était pas membre de l'équipe sortante, il dit s'inscrire « dans la continuité de l'action précédente ».

## « Les choix cornéliens, nous n'y sommes pas encore, mais nous sommes dans une situation critique »

**Avant d'être élu, vous n'étiez pas dans l'équipe dirigeante précédente. Qu'est-ce qui vous a incité à vous présenter à la présidence de l'université ?**



### Une candidature de conviction »

Ce n'est pas une candidature qui tombe par hasard, car j'ai derrière moi 30 ans de présence dans l'établissement comme enseignant-chercheur, et 30 ans d'engagement syndical, à la FSU. J'ai très tôt été intéressé par les missions de pilotage de l'établissement, et j'ai siégé dans plusieurs instances, au plan local comme national.

Mon engagement a aussi été du côté de la recherche, ayant dirigé une [UMR \(Unité mixte de recherche\) CNRS \(Centre national de la recherche scientifique\)](#). Par ailleurs, je pilotais une [ANR \(Agence nationale de la recherche\)](#) internationale au moment des élections. Après une série d'échanges au sein de la FSU, je me suis décidé à porter cette candidature.

C'est une candidature de conviction, car je suis attaché à l'Université Rennes 2 et à ses spécificités. Elle m'a permis de faire une belle carrière et cet engagement est une manière de le lui rendre, et de défendre les missions de service public.

Le fait que je n'ai pas participé au bureau politique sortant est compensé par ma connaissance de l'institution du fait de mes engagements passés, mais aussi le gage d'une certaine ouverture.

L'essentiel du bureau sortant avait fait deux mandats, avec [Olivier David](#) puis [Christine Rivalan Guégo](#), et il y avait une aspiration de la communauté à renouveler l'équipe dirigeante. Malgré tout, nous nous inscrivons dans la continuité de l'action précédente.

## Comment avez-vous organisé votre équipe ? Autour de quelles priorités ?

C'est toujours une mission délicate que de trouver un équilibre interne. Mon souhait était évidemment d'avoir la parité, mais aussi de représenter l'ensemble des composantes, et de trouver des personnes motivées par cette mission. Cela m'a donné l'occasion d'aller à la rencontre de toutes les composantes, dont celles que je connaissais moins.

Nous avons aussi voulu que notre campagne soit participative, avec 80 personnes impliquées et une vingtaine de réunions sur tous les sujets de l'établissement, ce qui a permis de prendre le pouls, faire remonter les attentes, et de rattraper ou améliorer ma connaissance des différents sujets.

Composer l'équipe a aussi été l'occasion de faire émerger des points d'attention nouveaux, avec une vice-présidence consacrée à la transition socio-environnementale, une vice-présidence sur la transition numérique, ou encore une vice-présidence sciences et société, car Rennes 2 est labellisée [Saps \(Sciences avec et pour la société\)](#).

## Le site rennais s'est fortement reconfiguré ces dernières années : quelle place souhaitez-vous que l'Université Rennes 2 occupe ?

La reconfiguration du site est le travail de l'ensemble des établissements rennais, et Rennes 2 a joué un rôle moteur. Il faut remonter un peu dans le temps pour comprendre.

La tentative de fusion inaboutie de 2015 est un événement qui a marqué les communautés à l'époque et qui a servi de point de départ pour un travail en commun. Olivier David a été très actif dans le projet UniR, autour duquel il y a eu beaucoup d'échanges sur ce que le site voulait devenir. Tous les établissements publics ont été associés pour réfléchir à des actions menées en commun. Cela a donné lieu à des mutualisations de services, des mises en commun de bases de données, etc. Ce qui fait que nous avons des relations assez avancées.

Mais notre site s'est heurté à l'impossibilité que les deux universités gardent leur [PMJ \(personnalité morale et juridique\)](#) dans un EPE, c'est pourquoi nous avons choisi de nous associer. La convention entre l'Université de Rennes et l'Université Rennes 2 a été signée en décembre 2022.



### Les bases d'une confiance partagée »

Ces huit années de chantier en commun ont jeté les bases d'une confiance partagée et la volonté de continuer à avancer ensemble. Ainsi, le premier appel que j'ai reçu après mon élection a été celui

de David Alis. Notre convention d'association est détaillée, ce qui permet de tracer une feuille de route, et nous avons réuni nos bureaux de direction dès juillet.

## **Votre première rentrée se déroule dans un contexte budgétaire difficile. Cela va-t-il vous obliger à faire des choix cornéliens ?**

Les choix cornéliens, nous n'y sommes pas encore, mais nous sommes dans une situation critique. Les premières mesures de revalorisation salariale en 2022 ont conduit l'université à avoir, pour la première fois de son histoire, un budget en déficit.

Les nouvelles mesures gouvernementales de juin 2023 nous mènent à une situation délicate, car nous sommes engagés sur des dépenses liées à notre volet immobilier et nos fonds de roulement sont très limités. Nous avons fait valoir cette situation au MESR dès juillet, sans attendre de savoir s'il y aurait compensation ou pas. Le ministère connaît très bien notre situation.

Nous espérons aussi bénéficier des mesures de compensation des surcoûts énergétiques de 2023 qui devraient intervenir en 2024, et des mesures Guerini pour fin 2024, les plus proches des 100 %. Le recteur nous a confirmé qu'il avait eu des instructions claires pour ne pas être trop regardant sur l'engagement des dépenses fin 2023, tout en nous annonçant que les versements interviendraient tardivement.

Nous serons donc en tension sur les exercices 2023 et 2024, mais nous gardons la volonté de ne pas remettre en cause les campagnes d'emploi, comme nous y incite la ministre.

## **Vous n'envisagez donc pas de demander aux composantes de se serrer la ceinture ?**

### « Des projets immobiliers ont été engagés »

Il n'y a pas lieu de s'affoler, nous sommes et nous restons sur une gestion économe. En revanche, nous avons une incertitude quant à l'engagement du ministère dans le cadre de « l'expérimentation bretonne ».

Celle-ci consiste en un engagement conjoint de la région, des collectivités et du ministère pour accompagner les établissements bretons avec une enveloppe de 100 M€ sur des opérations immobilières, en plus du CPER (Contrat de plan État-région). Le recteur nous a indiqué qu'il était en discussion pour un maintien de l'engagement de l'État.

C'est indispensable, car des projets immobiliers ont été engagés, essentiellement pour de la rénovation énergétique, qui nous permettra d'atteindre les objectifs de réduction de 60 % de la consommation d'ici 2050.

## **Vous êtes géographe et avez fait une partie de votre carrière à l'étranger : quelle stratégie internationale souhaitez-vous mener pour l'université ?**

Ce sera en effet une priorité de mon mandat. Nous sommes investis fortement dans le projet d'alliance européenne Emerge, avec huit autres universités des périphéries. Il n'a pas été retenu lors du dernier appel, en juillet 2023, même si nous avons été très bien évalués. Nous restons très investis pour redéposer ce dossier début janvier 2024 au prochain appel. Ce sera un levier important pour l'internationalisation.

Mais elle ne se limite pas à cela. Rennes 2 a été par exemple très proactive dans le domaine de « l'internationalisation at home » : ce sont des cours partagés avec des étudiants d'autres universités, des cours en langues étrangères et des chaires internationales qui permettent de recevoir des professeurs étrangers.

## **Vous accueillez des étudiants internationaux. Allez-vous mettre en place des droits différenciés ?**

Nous n'avons pas atteint le plafond de 10 % d'exonération, ce qui nous permet de maintenir une politique de non-application de ce surcoût, en accord avec nos principes.

Sur le fond, je n'ai toujours pas compris comment rendre une université plus attractive en la rendant plus chère. Cette politique ne nous a pas valu une avalanche d'inscriptions, mais notre attractivité se maintient.

À l'inverse, je ne suis pas sûr que ce soit le cas avec ces frais supplémentaires, surtout pour les étudiants des pays du Sud.

## **Un plan pour la recherche en SHS « stratégie d'excellences » de 200 M€ doit être annoncé prochainement : comment vous préparez-vous ?**

C'est une de nos priorités, à laquelle nous travaillons depuis la sortie par la presse de la note de cadrage de ce plan en juillet. Il concerne en priorité les universités de SHS, et notamment celles qui sont hors Idex (Initiative(s) d'excellence) et I-site (Initiative-Science-Innovation-Territoire-Economie), soit moins d'une dizaine d'établissements concernés. Il faut que l'on soit en état de marche le jour où l'appel sortira.

### « Nous appuyer sur la configuration rennaise »

Nous souhaitons nous appuyer sur la configuration rennaise : Rennes 2 aura le leadership institutionnel, mais embarquera

l'EPE dans son ensemble. Nous avons déjà eu une réunion stratégique pour voir comment nous placer en cohérence avec notre identité et nos points de force, tout en parlant aux composantes de l'EPE, université et écoles.

Mes VP (Vice-président(e)) travaillent sur cet appel. Et nous avons créé un nouveau service, la direction des partenariats et projets stratégiques, qui aura pour mission de porter et structurer ces grands AAP (Appel à projets), en lien notamment avec l'Université de Rennes.

Ces dernières années, cette coordination a permis au site d'être lauréat d'un grand nombre d'appels à projets, notamment Excellences et PUI (Pôle universitaire d'innovation).

## **Parmi les priorités évoquées après votre élection figurait l'axe de la qualité de vie au travail et des RH (Ressources humaines) : quelles seront vos priorités ?**

Nous ne partons pas de zéro avec des dispositifs RH spécifiques, par exemple sur les Esas (Enseignants du second degré affectés dans le supérieur). Rennes 2 est une des rares universités à offrir le doublement des référentiels, leur permettant de voir rétribuer justement leur engagement dans des responsabilités collectives.

Nous proposons aussi des décharges pour les jeunes Esas qui font des thèses, et nous déchargeons le service de ceux qui interviennent en cours magistral en master. Cela explique sûrement pourquoi nous n'avons pas connu en cette rentrée la vague de démissions que d'autres établissements ont connue.

Nous avons par ailleurs des instances de dialogue social qui fonctionnent assez bien. Et j'ai pris l'initiative de remettre en place une réunion périodique entre la Présidence et les organisations syndicales, où nous échangeons librement sur tous les sujets, en dehors des instances.

La qualité de vie c'est aussi celle des étudiants. En cette rentrée il nous faut répondre à l'urgence sociale d'autant que nous comptons un peu plus de 40 % de boursiers. Cela passe par l'épicerie gratuite ou d'autres types d'accompagnement, en mobilisant la CVEC (Contribution de vie étudiante et de campus). Nous mettons aussi notre offre culturelle à disposition gratuitement des étudiants.

## **Les universités SHS sont peu nombreuses : avez-vous à cœur de faire entendre cette voix au sein de France Universités ?**

Faire entendre la voix de l'université passera en effet par le fait d'assister de façon régulière aux groupes de travail de France Universités, tout comme aux discussions au sein de l'Auref (Alliance des universités de recherche et de formation).

C'est un exercice un peu nouveau pour moi, mais j'ai déjà fait valoir nos positions dans les groupes de travail, par exemple sur la transition écologique, qui est un sujet sur lequel nous sommes très engagés — nous préférons parler de transition socio-environnementale pour insister sur les enjeux sociaux en lien avec la priorité écologique.

Ensuite, France Universités est un lieu collégial, où l'on essaie d'accorder les voix de l'ensemble des établissements. Rennes 2 prendra bien toute sa place dans ce collectif.

## **À ce sujet, comment avancez-vous sur la mise en œuvre du socle de connaissance pour les étudiants de premier cycle, qui deviendra obligatoire en 2025 ?**

Un aspect important est la préparation du schéma directeur DD&RS (Label développement durable et responsabilité sociétale), en concertation avec l'EPE et la métropole. Pour ce qui est de l'enseignement, nous ne voulons pas attendre 2025 pour avancer. Nous avons commencé par un inventaire de ce qui se fait déjà, car on s'aperçoit qu'il y a beaucoup d'enseignements existants et dans de nombreuses disciplines.



Voir comment généraliser, sans que cela n'obère nos finances »

La seconde étape consistera à voir comment le généraliser, sans que cela n'obère nos finances, et dans un cadre contraint de maquette — notre nouvelle offre de formation ayant démarré à la rentrée 2022. Donc nous voulons voir aussi ce qu'il est possible de mettre en commun avec les autres établissements rennais, et nous appuyer sur les possibilités offertes par l'Uved (université virtuelle en environnement et développement durable) avec des ressources de type Mooc (Massive open online courses).

Puis à moyen terme, il s'agira de développer une offre de formation spécifique au site rennais, en lien avec les différentes disciplines.



## Vincent Gouëset

**Président @ Université Rennes 2**

**Professeur des universités @ Université Rennes 2**

### Parcours

Depuis mai 2023	<a href="#">Université Rennes 2</a> Président
Depuis 2003	<a href="#">Université Rennes 2</a> Professeur des universités
2011 - 2017	CNRS Universités d'Angers, Caen, Le Mans, Nantes et Rennes 2 Directeur de l'UMR 6590 ESO
2003 - 2008	<a href="#">Université Rennes 2</a> Directeur-Adjoint de l'UMR 6590 ESO - CNRS sur le site de Rennes, Co-Fondateur puis Vice-Président Scientifique du GIS « Institut des Amériques de Rennes »
1993 - 2003	<a href="#">Université Rennes 2</a> Maître de conférences

### Établissement & diplôme

N.c. - 1992	<a href="#">Université de Bordeaux</a> Doctorat
-------------	--

Fiche n° 49187, créée le 12/05/2023 à 16:58 - Màj le 12/05/2023 à 17:02



## Université Rennes 2

Catégorie : Universités

### Adresse du siège

Place Recteur Paul Henry  
CS 24307  
35043 Rennes Cedex France

### Général

Date de création 1969

Statut	EPCSCP (Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel)
Implantations (dont siège)	Rennes (siège), Saint-Brieuc
Composantes	5 unités de formation et de recherche, en arts, lettres et communication, en langues, en sciences humaines et sociales et en activités physiques et sportives.
Présidence	Président : Vincent Gouëset (élu le 12/05/2023)

### Effectifs étudiants

---

2006-07	19 169
2007-08	17 620
2008-09	16 647
2009-10	17 793
2010-11	18 127
2011-12	19 827
2012-13	21 223
2013-14	21 165
2014-15	21 810
2015-16	22 759
2016-17	22 018
2017-18	20 593
2018-19	20 619
2019-20	20 716
2020-21	22 065

Source(s) : Open Data Esri

---

Inscriptions principales et secondes (source : Open data du Mesri)

### Effectifs de doctorants contractuels

---

2021-22	65
2020-21	82
2019-20	81
2018-19	70

2017-18	69
2016-17	73
2015-16	74
2014-15	77
2013-14	67
2012-13	59

Source(s) : Open Data Mesri

### Effectifs E-C titulaires

---

2021-22	460
2020-21	457
2019-20	462
2018-19	449
2017-18	441
2016-17	447
2015-16	446
2014-15	442
2013-14	445
2012-13	432
2011-12	429
2010-11	425

Source(s) : Open Data Mesri

---

*Maîtres de conférences et professeurs des universités exclusivement.*

### Produits encaissables (M€)

---

Budget initial 2023	127,7 M€
2022	122,5 M€
2021	117,2 M€
2020	112,0 M€
2019	111,4 M€
2018	108,5 M€

2016	103,0 M€
2015	102 M€
2014	100,2 M€
2012	95,4 M€

Source(s) : Open data MESR

*Les produits encaissables correspondent aux produits de fonctionnement de l'exercice qui se traduisent par un encaissement (à différencier des produits sans flux de trésorerie). Ils comprennent essentiellement la subvention pour charges de service public et les ressources propres.*

### Dépenses de personnel (M€)

Budget initial 2023	107,3 M€
2022	104,4 M€
2021	99,3 M€
2020	96,1 M€
2019	94,5 M€
2018	93,4 M€
2016	88,0 M€
2015	86,3 M€
2014	84,6 M€
2012	79,9 M€
2011	77,2 M€
2010	75,3 M€

Source(s) : Open data MESR

### Fonds de roulement (en jours)

Budget initial 2023	36,3
2022	30,5
2021	39,5
2020	44,7
2019	35,5
2018	31,7
2016	34,8

2015	35,0
2014	31,5
2013	41,0
2012	48,6
2011	48,7
2010	54,4

Source(s) : Open data MESR

---

Fonds de roulement en jours de charges décaissables

### Résultats PIA

---

EUR

Vague 2 (2019) : 10,65M€ pour 2 projets

---

Fiche n° 1782, créée le 05/05/2014 à 12:19 - Màj le 16/05/2019 à 09:16

---

© News Tank Éducation & Recherche - 2023 - Code de la propriété intellectuelle : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »